



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/SRH/SDMEC/2016-648

04/08/2016

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature en administration centrale : 1 poste au Secrétariat Général/Service de la Modernisation.

Secrétariat Général :
Service de la Modernisation :

Président(e) du Conseil des Systèmes d'information
Poste n° 47292 - catégorie A+

L'adjoint à la sous-directrice mobilité, emplois et carrières

Signé : Patrice CHAZAL

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Secrétariat Général
Service de la modernisation

Président(e) du Conseil des Systèmes d'information

N° du poste : 47292			
Catégorie : A+			
Cotation parcours professionnel postes catégorie A :	Cotation part fonction PFR :		
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Le conseil des systèmes d'information est chargé d'assurer la cohérence et l'interopérabilité des systèmes d'information utilisés par les services centraux et déconcentrés du ministère de l'agriculture et de ses opérateurs.</p> <p>Son champ d'action couvre l'organisation des systèmes d'information, les nouveaux programmes et projets informatiques, la politique des données et leur ouverture au public, le partenariat pour un gouvernement ouvert, le développement de l'administration numérique, l'information géographique.</p> <p>Le Conseil des systèmes d'information est une instance consultative créée par l'arrêté ministériel du 20 janvier 2004, qui rassemble les maîtrises d'ouvrage du ministère et de ses opérateurs (ASP, FAM, INAO, ONF, etc.), des représentants des services déconcentrés ainsi que les services informatiques.</p> <p>Aux côtés du CSI a été mis en place en 2015, conformément aux instructions interministérielles, un « comité ministériel des investissements informatiques » (CMI) chargé de proposer les arbitrages sur le budget informatique du ministère.</p>		
Objectifs du poste	<p>Les objectifs du poste sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la cohérence et l'interopérabilité des systèmes d'information du ministère, de ses services et de ses opérateurs en assurant la présidence du CSI ; • Coordonner la préparation des travaux du CMI ; • Animer pour l'ensemble du MAAF la mise en œuvre de la politique d'ouverture des données publiques et le développement de l'information géographique ; • Contribuer à la veille stratégique sur le développement des systèmes d'information • Contribuer aux réflexions conduites au sein de la sphère du MAAF sur l'utilisation des technologies numériques dans les procédures et les relations avec les usagers au service de la simplification, sur les évolutions méthodologiques, sur les principes d'organisation de la fonction informatique et la gestion des compétences, 		
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p>Le titulaire du poste préside le CSI et, à ce titre, il en organise les sessions, les anime, prépare les avis sur les programmes et projets informatiques, identifie les sujets d'actualité à présenter ou à discuter et assure le suivi des avis émis. En amont des sessions du CSI, en coopération avec la sous-direction des systèmes d'information, il conseille les directions de l'administration centrale et les établissements publics sur la conception et la mise en œuvre de leurs schémas directeurs, programmes et projets informatiques et contribue à l'analyse des nouveaux programmes et projets informatiques.</p> <p>En coopération avec la SDSI et les directions concernées il coordonne la préparation et la présentation en début d'année du programme ministériel d'investissements informatiques.</p> <p>Il assure le suivi des principaux programmes informatiques, et participe à cet effet en tant que de besoin à leurs comités de pilotage.</p> <p>Assisté du secrétaire général du CSI il anime le réseau des administrateurs de données des DRAAF.</p> <p>Il représente le MAAF dans le travail interministériel sur la gestion et l'ouverture des données et la mise en œuvre de la directive INSPIRE.</p> <p>Il co-préside avec un représentant du MEEM les commissions interministérielles de coordination de l'information géographique (CCIG) et de validation des données pour l'information spatialisée (COVADIS).</p> <p>Correspondant du MAAF pour l'open data, il le représente auprès de la mission ETALAB et dans les travaux interministériels relatifs à la gouvernance des données.</p> <p>Il est l'un des deux administrateurs pour le MAAF de l'Institut national de l'information géographique et forestière.</p> <p>Les principaux enjeux d'actualité du poste sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La poursuite du développement de l'interopérabilité et des projets de mutualisation avec les opérateurs du MAAF ; • La consolidation de la mise en place du CMI ; • La mise en œuvre des dispositions de la loi Lemaire ; • La création au sein du MAAF de la fonction – si elle est confirmée – de « superviseur général des données » ; • La coordination de la contribution du MAAF à la mission confiée au président de l'IRSTEA sur la mise en place d'un portail de données pour l'innovation en agriculture. 		
Champ relationnel du poste	<p>Nombreuses relations avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des directions et services de l'administration centrale du MAAF ; • Les représentants des services déconcentrés ; • Les directions générales et DSI des opérateurs ; • Les services et départements ministériels en charge du développement du numérique et de l'ouverture des données publiques ; 		
Compétences liées au poste	<table border="0"> <tr> <td>Savoirs</td> <td>Savoir-faire</td> </tr> </table>	Savoirs	Savoir-faire
Savoirs	Savoir-faire		

	<p>Compréhension des enjeux stratégiques dans l'usage et le déploiement des technologies de l'information et de la communication ;</p> <p>Connaissance générale des politiques publiques mises en œuvre par le MAAF et de leurs acteurs acquises dans un parcours diversifié comportant de préférence une expérience en service déconcentré et de travail interministériel.</p>	<p>Capacités relationnelles d'animation, de négociation et de communication ;</p> <p>Ouverture d'esprit et intérêt et pour les évolutions techniques et sociétales du monde numérique.</p>
Personnes à contacter	Michel Magimel, secrétaire général-adjoint michel.magimel@agriculture.gouv.fr	